

Pauvreté

Donner les invendus alimentaires aux associations : tous gagnants ?

Depuis quelques années, les invendus alimentaires et les surplus de la grande distribution sont donnés à des associations. Cette démarche est destinée à limiter le gaspillage, tout en fournissant une aide aux plus démunis. Système optimal... ou défaillance structurelle ? Que révèle ce processus d'aide alimentaire, dans une société aussi inégalitaire que la nôtre ?

Avec le soutien de la

*« Mais on peut nourrir, on peut loger tous les pauvres
et cependant les mépriser profondément. »*

Joseph Wresinski

Depuis quelques années, la Belgique a légiféré pour permettre aux grandes surfaces de mettre leurs invendus (principalement alimentaires) à la disposition d'associations caritatives.

Cette démarche, qui se pratiquait déjà de manière volontaire dans certains cas, a été facilitée par des mesures légales, telle que l'exemption de la TVA sur les dons alimentaires.

Le but : **limiter les pertes alimentaires, tout en faisant œuvre de bienfaisance** vis-à-vis des personnes dans le besoin.

L'impression générale est que tout le monde y gagne : moins de déchets, moins de gaspillage d'un côté ; des produits en plus grande quantité et plus variés de l'autre. Tous les acteurs de terrain concordent : ce système permet de fournir des milliers de colis supplémentaires et d'approvisionner en conséquence les familles qui ont recours à une aide alimentaire (les produits sont également plus diversifiés et il est désormais possible de proposer des produits frais).¹

Notons que **les besoins sont énormes !** Les chiffres fournis par les Banques Alimentaires parlent d'eux-mêmes : le nombre de personnes aidées est passé de 122 125 personnes en 2013 à 143 287 en 2016 (soit une augmentation de 17,3 % en trois ans). Les Banques Alimentaires soulignent qu'« une telle évolution ne s'est jamais vue » depuis leur création, c'est-à-dire depuis trente ans !²

La presse a salué unanimement la démarche de proposer les invendus à ce type d'organismes. Chez les politiques, même enthousiasme. Ainsi, Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi, se réjouit que « grâce à l'élan des 16 enseignes Lidl du grand Charleroi avec l'ASBL Opération Faim et Froid, on peut dire que, dans le paysage de Charleroi presque plus rien ne sera gaspillé. C'est une excellente chose pour des centaines de familles.³ »

Enfin, la grande distribution semble jouer le jeu de manière volontariste. Le groupe Colruyt « donne ses invendus toujours consommables aux banques

¹ Cette analyse s'appuie sur les témoignages/réflexions de plusieurs responsables d'associations : Claudio Marini (La Rochelle, Roux), Adrien De Vreese et Jean-Marie Poplimont (conférences Saint-Vincent-de-Paul de Lessines et d'Ath), Natacha Barriat (Promotion Services, Monceau-sur-Sambre), André Lejeune (Utopie, La Louvière)

² Banques Alimentaires, « L'aide alimentaire plus que jamais nécessaire », communiqué de presse, 23.01.2017.

³ <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1524/Cuisine/article/detail/3038716/2016/12/23/Distribution-des-invendus-alimentaires-pour-lutter-contre-le-gaspillage.dhtml>, consulté le 30.05.2017.

alimentaires depuis 1997⁴ », soit via son centre logistique à Hal, soit directement via certains magasins. Carrefour (Belgique) nous informe également de sa volonté de « se démarquer », en matière de développement durable, « en étant solidaire avec les défavorisés de notre société. » L'entreprise estime qu'il est de son devoir « de consacrer suffisamment d'attention aux plus démunis. C'est la raison pour laquelle Carrefour met gratuitement des produits alimentaires à la disposition des nécessiteux.⁵ »

Un système où tout le monde gagne, en somme... ? Pourtant, **de nombreuses questions subsistent.**

Toujours trop de gaspillage

Malgré cette mesure, **la Belgique reste vice-championne d'Europe du gaspillage alimentaire.** En effet, un Belge jette en moyenne 347 kg de nourriture chaque année.⁶ Selon la députée européenne Biljana Borzan, « dans les pays développés, les denrées alimentaires sont pour la plupart gaspillées dans les derniers maillons de la chaîne, à savoir **la distribution et la consommation**⁷ ».

Les ménages sont donc en cause, mais du côté des grandes enseignes, on reconnaît que des problèmes subsistent. « On ne peut pas encore éviter de jeter certains aliments à la poubelle », observait Florence Maniquet, porte-parole de Delhaize, début 2016. « C'est regrettable car on préférerait donner tout ce qu'on peut, mais dans certaines régions, on manque encore d'associations capables de récolter ces vivres et de les redistribuer. Pour les produits frais, **cela demande une certaine infrastructure et une logistique pour respecter la chaîne du froid**⁸ ».

Un manque d'associations, donc. On pourrait ajouter que les associations existantes... manquent aussi de moyens ! Mais surtout, on peut s'étonner que le mode de **fonctionnement de la grande distribution** ne soit pas davantage interrogé, alors qu'il engendre tant de surplus. Publicités, réclames, étiquetage défaillant, conditionnements trop grands... tout cela « alimente » aussi le gaspillage, si l'on ose dire, en provoquant **une consommation irraisonnée.**

Reste aussi cette question, soulevée par Adrien De Vreese, président de la conférence de St-Vincent-de-Paul de Lessines⁹ : « Est-ce que la grande distribution

⁴ <https://www.colruyt.be/fr/propos-de-colruyt/communiqués-de-presse/colruyt-group-veut-limiter-les-pertes-alimentaires-37>, consulté le 12.06.2017.

⁵ <http://corporate.carrefour.eu/Solidarity.cfm?lang=fr>, consulté le 30.05.2017.

⁶ <http://www.lecho.be/dossier/choixredac/Les-Belges-vice-champions-du-gaspillage/9895068?ckc=1&ts=1495461385>, consulté le 22.05.2017.

⁷ Parlement européen, « Réduire le gaspillage alimentaire », communiqué de presse, 16.05.2017.

⁸ <http://www.dhnet.be/conso/consommation/il-y-a-malheureusement-toujours-des-invendus-568ea8e93570ed3894f99a55>, consulté le 12.06.2017.

⁹ Adrien De Vreese est également président national de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

n'a pas trouvé une solution "facile" pour éviter des coûts [d'élimination des] déchets et récupérer la TVA ? »

Des associations surmenées

Les supermarchés coopèrent de manière plus ou moins active au processus de don des invendus. Si certains s'occupent de rassembler et de trier eux-mêmes les invendus, d'autres délèguent cette tâche aux associations – à charge pour celles-ci de trouver les forces vives pour assumer.

De sorte que **fournir une aide alimentaire d'urgence**, pour les associations, n'est plus un service de dépannage : c'est devenu une finalité en soi. Cela **nécessite un investissement humain et logistique colossal**. Beaucoup d'associations doivent rechercher des fonds pour financer ce « service » : achat d'un véhicule suffisamment grand, consommation de carburant, achat de chambres froides...¹⁰ Permanents et volontaires investissent un temps considérable pour aller chercher les produits dans les supermarchés, quotidiennement, puis les stocker en vue de leur distribution.

Dans certaines associations, des bénéficiaires sont impliqués dans cette organisation pratique, mais dans d'autres cas, il arrive qu'on ne leur fasse pas confiance, car on estime que la tâche nécessite trop de rigueur et de précision. Il est vrai que les contraintes sont drastiques (l'AFSCA surveille de près d'éventuels manquements aux normes d'hygiène).

Même la distribution peut poser certains problèmes. Souvent, les quantités reçues ne correspondent pas au nombre de familles accompagnées par l'association. Pour prendre un exemple quasi scolaire : si l'association reçoit 10 pizzas, mais qu'elle accompagne 25 familles, comment choisir lesquelles recevront une pizza et lesquelles n'en recevront pas ?

Deux cas concrets

* **Promotion Services, à Monceau-sur-Sambre**

Grâce à la collecte d'invendus, cette association fournit 4500 colis annuels aux familles qui font appel à ses services. Tous les jours, un chauffeur et un accompagnant se rendent, à bord de la camionnette de l'association, dans les quatre magasins avec lesquels elle a passé une convention. Ils transportent des frigos box rigides, ainsi que des bacs maraîchers pour le transport de produits secs, de fruits et de légumes. En incluant le tri, la datation et la congélation, cette opération nécessite une mobilisation quotidienne d'environ quatre heures (à raison de 5 jours/semaine, cela représente un peu plus d'un mi-temps).¹¹

¹⁰ De nombreuses demandes en ce sens sont adressées à Action Vivre Ensemble.

¹¹ Merci à Natacha Barriat, coordinatrice de Promotion Services, pour cet exemple éloquent.

* La conférence Saint-Vincent-de-Paul d'Ath – Pays Vert

L'association affecte :

- 1 bénévole, pour récolter les invendus au Carrefour Market (2x par semaine),
- 3-4 bénévoles pour récolter les invendus au Colruyt (3x par semaine). Les produits reçus sont à J-4, c'est-à-dire à 4 jours avant la date limite de vente ou de consommation, ce qui laisse une marge confortable.
- 6 équipes de 2-3 personnes (à raison de 6 jours par semaine) pour recevoir les produits du Delhaize, où ils se rendent en fin de journée. Les produits reçus (légumes, fruits, produits laitiers, pains, plats préparés, etc.) étant à J-0, ils doivent être congelés ou distribués le jour même. Les produits non congelables demandent un suivi immédiat. Au retour du magasin il faut les trier, les peser et enfin les distribuer chez les bénéficiaires (le tout en soirée).

Jean-Marie Poplimont, président de cette conférence, reconnaît les énormes avantages de la récupération d'invendus (en termes de quantité, variété et qualité des produits). Mais selon lui, ce processus – qui mobilise un grand nombre de bénévoles, des véhicules (personnels ou de l'association), des frigos boxes et divers bacs de transport – « demande un investissement humain beaucoup trop important, **chaque magasin ayant des méthodes différentes** (horaires, dates des produits, collaboration du personnel, etc.). » Il recommande notamment de « légiférer dans ce domaine afin d'uniformiser les systèmes mis en place par chaque enseigne ».

Institutionnalisation de l'aide d'urgence

On l'a vu, les besoins d'aide alimentaire sont alarmants. Mais quelle réponse fournit-on à ce problème, devenu structurel ? La récupération des invendus alimentaires ne semble pas suffisante, loin de là. Pour Adrien De Vreese, « **ce système de collecte d'invendus maintient/renforce l'écart entre les pauvres et les riches.** » Doit-on vraiment se réjouir d'une société où les pauvres n'ont droit qu'à « ce que les riches n'ont pas acheté » ?

Cette organisation institutionnalise le fait que des milliers de personnes vivent « dans le trop peu¹² ». **On ne lutte plus contre la pauvreté, on la gère.** Exit la justice sociale, l'équité, etc. Place à la générosité et à l'action caritative (souvent décrite, dans ce cas, comme un processus « gagnant-gagnant ») !

Natacha Barriat, coordinatrice de l'association Promotion Services à Monceau-sur-Sambre, évoque « un système "bouche trou" ». Elle dénonce par ailleurs certains « magasins "poubelle" qui refilent leurs crasses aux associations » ; magasins avec lesquels Promotion Services a d'ailleurs cessé sa collaboration.

¹² Expression empruntée à Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté.

Ces sources d'inquiétude ne sont pas neuves. Dès 2013, le mouvement ATD Quart Monde réagissait avec une certaine véhémence, par la voix de son Président M. Georges de Kerchove, face à ce qu'il définit comme « l'institutionnalisation latente de l'aide d'urgence ». « En temps de crise, ces fausses "bonnes idées" séduisent et ont le vent en poupe », observe-t-il. « Malheureusement, **elles renforcent la croyance tenace selon laquelle la lutte contre la pauvreté ne se résume qu'à la charité et aux distributions alimentaires.** [...] On propose des mesures au coup par coup qui immanquablement stigmatisent encore davantage les très pauvres parce qu'elles relèvent plus de l'assistance que de la solidarité.¹³ »

Enfin, Claudio Marini, administrateur délégué de l'association La Rochelle à Roux, nous rappelle que **l'aide alimentaire « n'est pas une fin en soi. »** Selon lui, « les associations qui l'organisent ne peuvent faire fi d'une réflexion globale sur la subsistance d'une grande précarité (et même son augmentation) et ont le devoir d'interpeller les acteurs publics, de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de l'insuffisance des minimas sociaux et de l'augmentation des bas salaires. Sinon, le secteur associatif risque de devenir le dispensateur de **soins palliatifs d'une société consumériste** qui, finalement, n'est jamais remise en question. »

Conclusion

Si l'on peut comprendre la satisfaction, légitime, des personnes qui bénéficient de ce système, le don d'inventus alimentaires par la grande distribution comporte néanmoins plusieurs pièges :

- il nous fait croire que le gaspillage n'est qu'une question d'écoulement des stocks ;
- il renforce la dualisation de notre société entre ceux qui vont faire leurs courses dans les temples de la surconsommation et ceux qui en ramassent les miettes ;
- il enracine les manquements d'une société où une part de plus en plus importante de la population vit dans le besoin.

La précarité vécue par des milliers de familles, en Belgique, réclame des réponses bien plus ambitieuses qu'une aide d'urgence, aussi bien orchestrée soit-elle.

Pour rendre ce système plus efficace, il convient d'harmoniser les pratiques des grands magasins, afin d'alléger le poids qui repose sur les associations. Mais surtout, il faut prendre conscience que **l'immense travail (souvent bénévole) réalisé par les associations pour aider les familles pauvres à se nourrir correctement ne suffira jamais.** Seule **une action politique globale et cohérente** des pouvoirs publics serait en mesure d'assurer à tous les citoyens un niveau de vie qui ne dépende pas des déchets de la **grande distribution.** Cette dernière serait du reste bien avisée de s'interroger sur son **fonctionnement socialement**

¹³ ATD Quart Monde, « De qui se moque-t-on ? », lettre ouverte, 30.04.2013.

destructeur et écologiquement insoutenable. Ici comme ailleurs, justice sociale et écologie sont intimement liées.

Renato Pinto

7

Disponible sur www.vivre-ensemble.be
Contact : info@vivre-ensemble.be
02 227 66 80



Avec le soutien de la

